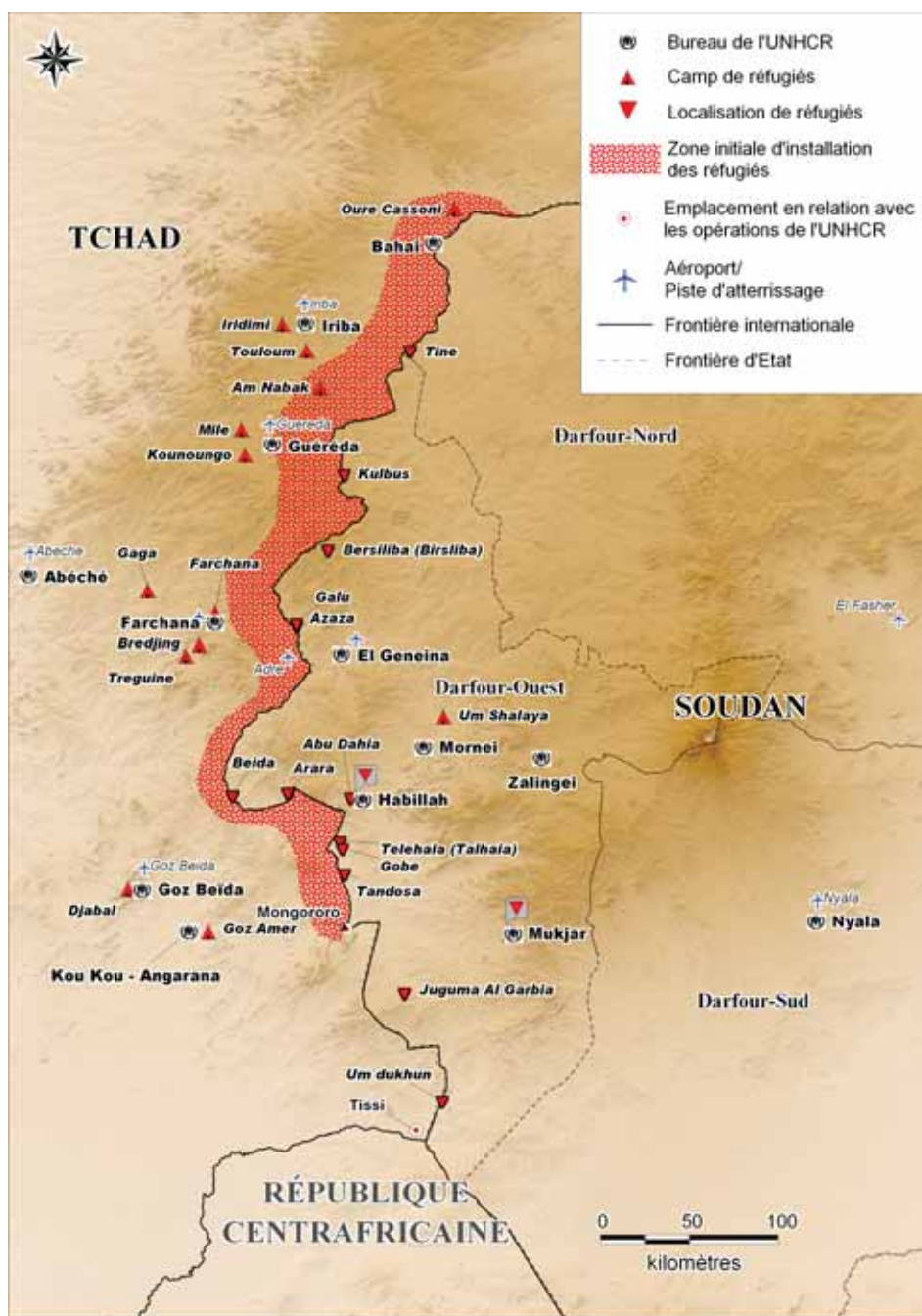


Darfour (BS)

Faits marquants

- Le Haut Commissariat a étendu sa présence au Darfour-Ouest et ouvert un bureau à Mornei, lui permettant ainsi d'accéder à 65 pour cent environ des déplacés internes au Darfour-Ouest.
- L'UNHCR a implanté deux nouveaux camps de réfugiés (Um Shalaya et Mukjar) au Darfour-Ouest. Plus de 3 000 réfugiés tchadiens ont été transférés de la frontière soudano-tchadienne aux camps.
- Le Haut Commissariat a dirigé les groupes de travail interorganisations sur la protection à El Geneina et Zalingei, et assuré la présidence des groupes de travail sur la violence sexuelle et sexiste avec le FNUAP.
- Un système d'orientation et de prise en charge pour les victimes de violences sexuelles et sexistes a été mis en place dans les camps de déplacés internes.
- Des articles domestiques de base, comme des nattes en plastique, des jerrycans et des articles d'hygiène, ont été distribués à quelque 30 000 déplacés internes.



Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Veuillez vous reporter au chapitre Soudan (programme annuel)

Environnement opérationnel

La situation dans la région du Darfour a été très fluctuante tout au long de l'année. En mai, le Gouvernement soudanais et la faction la plus importante du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan

(SLM/A) ont signé l'Accord de paix pour le Darfour. La sécurité au Darfour-Ouest ne s'est pas améliorée pour autant. Des combats ont provoqué des déplacements supplémentaires de population et les agressions contre les humanitaires se sont multipliées. Au Darfour-Ouest, c'est dans la zone proche de la frontière soudano-tchadienne que les tensions ont été les plus vives car des éléments armés opéraient en toute impunité de part et d'autre de la frontière.

Selon les termes d'un mémorandum d'accord réglementant le retour volontaire des populations déplacées au Darfour, conclu avec le Gouvernement en 2005, l'UNHCR a réorienté ses opérations sur le Darfour-Ouest.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

En 2006, l'UNHCR avait pour objectif de créer, dans les camps, dans les zones d'installation et au sein des communautés d'accueil, un environnement de protection apte à favoriser les retours et à empêcher des déplacements ultérieurs de population. Le Haut Commissariat entendait également prévenir le retour forcé des déplacés internes et des réfugiés, promouvoir le principe du retour volontaire, dans la sécurité et dans la dignité, faciliter le retour des déplacés internes et des réfugiés si les conditions de sécurité le permettaient et appuyer la réintégration des populations de retour. Pour servir ces objectifs, l'UNHCR comptait mettre ses compétences techniques à la disposition du Gouvernement et des institutions des Nations Unies. Le Haut Commissariat avait également pour objectif de rapatrier de leur plein gré quelque 5 000 ressortissants tchadiens réfugiés au Darfour, dès lors que les conditions s'y prêteraient.

Protection et solutions

Le Haut Commissariat a implanté deux nouveaux camps de réfugiés au Darfour-Ouest, à Um Shalaya et à Mukjar, pour accueillir les nouveaux arrivants en provenance du Tchad. Plus de 3 000 réfugiés tchadiens ont également été transférés de la zone frontalière et réinstallés au camp d'Um Shalaya. Le Haut Commissariat leur a fourni des abris, des articles domestiques, de l'eau potable, ainsi que des services médicaux et sociaux essentiels.

En tant que président des groupes de travail interorganisations d'El Geneina et de Zalingei, l'UNHCR a dirigé les efforts des groupes pour assurer le suivi des problèmes de protection décelés au moyen de missions sur le terrain.

Avec l'appui de l'UNHCR et d'ONG, des comités féminins ont géré les 34 centres pour femmes ouverts au Darfour-Ouest en 2004 et 2005. Les centres ont assuré des cours d'alphabétisation, ainsi que diverses formations techniques. Les victimes de violences sexuelles et sexistes ont bénéficié d'un accompagnement. Jusqu'à 4 500 femmes ont participé chaque mois aux activités organisées dans ces centres.

Activités et assistance

Abris et autres infrastructures : l'UNHCR a ouvert deux nouveaux camps pour les réfugiés tchadiens au Darfour-Ouest. Les 3 300 réfugiés transférés de la zone frontalière au camp d'Um Shalaya ont reçu des matériaux

pour construire 1 200 abris. Le Haut Commissariat a en outre fourni des matériaux à des déplacés internes pour leur permettre de construire 9 700 abris ; les familles qui avaient des besoins spécifiques ont bénéficié d'une attention particulière.

Besoins domestiques : environ 30 000 réfugiés et déplacés internes ont reçu des articles non alimentaires.

Eau et assainissement : l'Organisation a réhabilité ou construit 36 puits au Darfour-Ouest. Elle a formé les réfugiés et les déplacés internes à leur entretien et constitué des comités chargés de gérer les réseaux d'adduction d'eau. Au total, 300 latrines ont été construites à l'intention des déplacés ou réfugiés de retour et leur entretien assuré. L'UNHCR a organisé des activités pour encourager l'hygiène et distribué, par l'intermédiaire de comités d'hygiène, du savon dans 85 villages.

Éducation : en 2006, l'UNHCR a construit ou réhabilité 15 écoles au Darfour-Ouest. Les travaux ont été réalisés avec le concours de la population locale, du ministère de l'Éducation et de partenaires d'exécution. Des enseignants bénévoles, issus des communautés autochtones, ont reçu l'agrément du ministère de l'Éducation. Des associations réunissant des parents d'élèves et des enseignants ont appuyé les professeurs et ont veillé à l'entretien des infrastructures. Les communautés bénéficiaires ont apporté des matériaux de construction et la main-d'œuvre. Une fois le projet achevé, l'UNICEF a fourni des supports pédagogiques aux écoles.

Santé et nutrition : en coordination avec des ONG, l'UNHCR a créé et géré un système de transfert médical pour les femmes déplacées à l'intérieur du pays. Plus de 3 000 déplacés âgés et de déplacés ayant des besoins particuliers ont été traités pour des problèmes de cataracte, de glaucome et de trachome. Quelque 120 cas graves ont été adressés à l'hôpital d'État d'El Geneina. L'UNHCR a également fourni des aides de locomotion à un millier de déplacés âgés et fourni des médicaments aux dispensaires locaux. Les réfugiés tchadiens hébergés dans des camps ont bénéficié d'une alimentation d'appoint et d'une alimentation thérapeutique.

Services communautaires : L'UNHCR a organisé des activités récréatives et éducatives dans 17 centres pour enfants et 12 maisons des jeunes. Dix centres ont également été ouverts à l'intention de personnes âgées et des activités génératrices de revenus organisées à leur profit.

Sylviculture : l'UNHCR a réalisé une étude sur les dégradations écologiques causées par le conflit au Darfour, ainsi que sur l'impact de ces dégradations sur les programmes humanitaires. L'étude a recommandé de traiter ensemble les questions de protection, de moyens d'existence et de gestion des ressources, car ces problèmes sont étroitement liés.



UNHCR/L. Nassif

Quelques-uns des 10 000 déplacés et réfugiés tchadiens, sous des abris de fortune à Galu et à Azaza, au Darfour occidental, au début de 2006.

Transport et logistique : l'UNHCR a organisé le transport de plus de 3 000 réfugiés tchadiens, de la frontière au nouveau camp d'Um Shalaya. Le Haut Commissariat a acheté des articles de secours au Soudan et à l'étranger, puis les a transportés au Darfour.

Vivres : l'UNHCR a distribué les rations alimentaires de base fournies par le PAM aux réfugiés tchadiens du camp d'Um Shalaya. Le personnel chargé de la distribution a été formé à certaines procédures permettant de s'assurer que les bénéficiaires recevaient l'intégralité de leur ration.

Contraintes

Au Darfour, la principale contrainte est venue de l'insécurité, la conclusion de l'accord de paix n'ayant pas mis fin au conflit dans la région. Dans ces conditions, les déplacés et les réfugiés ne pouvaient pas regagner leurs villages d'origine. Les problèmes de sécurité ont également restreint l'accès des organisations humanitaires à une grande partie du Darfour-Ouest, limitant de ce fait la prestation de services essentiels.

Informations financières

Le budget de l'UNHCR pour 2006 s'élevait initialement à 33 millions de dollars E.-U. Du fait de la dégradation de la situation sécuritaire, le budget a été revu à la baisse et ramené à 18,5 millions de dollars E.-U., montant qui a permis de financer les besoins immédiats du Haut Commissariat dans les secteurs du Darfour-Ouest où il était toujours opérationnel.

Bien qu'en définitive, le programme pour le Darfour ait été intégralement financé, l'arrivée tardive des contributions a contraint l'UNHCR à différer l'exécution de certains projets.

Organisation et mise en œuvre

Gestion

En 2006, les opérations de l'UNHCR ont été gérées par un bureau secondaire et cinq bureaux extérieurs. Le Haut Commissariat a renoncé à ouvrir les trois bureaux supplémentaires prévus à la frontière entre le Tchad et le Darfour, en raison de la dégradation des conditions de sécurité. Un bureau extérieur a néanmoins été ouvert à

Mornei, à proximité du camp de réfugiés d'Um Shalaya, en mai 2006. Au total, 29 fonctionnaires internationaux et 57 collaborateurs nationaux travaillaient au Darfour. Les bureaux de l'UNHCR au Darfour ont travaillé en étroite liaison avec leurs homologues du Tchad.

Collaboration avec les partenaires

L'UNHCR a travaillé avec 13 partenaires d'exécution (11 partenaires internationaux, un partenaire national et un partenaire gouvernemental). Il a également mené son action en étroite collaboration avec le Gouvernement soudanais, diverses ONG locales et internationales, l'OIM et le CICR, ainsi qu'avec des institutions onusiennes et la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS). Les principaux interlocuteurs de l'UNHCR au sein du Gouvernement étaient la Commission des affaires humanitaires et le Commissariat aux réfugiés.

Évaluation générale

L'amélioration des conditions de sécurité au Darfour, que la signature de l'accord de paix laissait augurer, ne s'est pas produite. Les populations déplacées au Darfour et les Soudanais réfugiés au Tchad n'ont pas pu regagner leurs localités d'origine. À l'inverse, les déplacements de population se sont intensifiés, l'accès de l'UNHCR aux populations relevant de sa compétence a été restreint et le Haut Commissariat a été contraint de réduire ses programmes.

De même, le rapatriement des réfugiés tchadiens n'a pu avoir lieu comme prévu, en raison de l'instabilité politique au Tchad. Au contraire, l'on a assisté à un nouvel afflux de réfugiés tchadiens au Darfour. Il a été nécessaire d'ouvrir des camps supplémentaires, car le nombre de réfugiés au Darfour est passé de 5 000 à 20 000. La situation était également explosive en République centrafricaine et plusieurs centaines de demandeurs d'asile originaires de ce

pays ont franchi la frontière pour gagner le Darfour. L'UNHCR a mené des missions dans la zone frontalière afin d'évaluer la situation.

En dépit des contraintes ambiantes, l'Organisation a tiré parti des moindres occasions d'accéder aux secteurs où se trouvaient les réfugiés et les déplacés internes. Une aide essentielle a été prodiguée aux personnes qui en avaient le plus besoin. En dépit de leur ampleur limitée, les projets de réhabilitation communautaire de l'UNHCR ont permis aux populations de retour et aux communautés locales d'améliorer leurs conditions de vie.

Partenaires
Partenaires d'exécution
Organismes gouvernementaux : Commissariat aux réfugiés.
ONG : <i>Amel Centre</i> , <i>Concern</i> , <i>Conseil danois pour les réfugiés</i> , <i>Help Age International</i> , <i>INTERSOS</i> , <i>Save the Children</i> (Espagne), <i>Save the Children</i> (E.-U.), <i>Tear Fund</i> , <i>Terre des Hommes</i> , <i>Triangle</i> .
Autres : OIM.
Partenaires opérationnels
Organismes gouvernementaux : Commission des affaires humanitaires.
ONG : Comité international de secours, Medair.
Autres : CICR, FAO, FNUAP, MINUS, OCHA, OMS, PAM, UA, UNICEF, UNJLC, VNU.

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

Veillez vous reporter au chapitre Soudan (programme annuel).

Rapport financier (dollars E.-U.)

Veillez vous reporter au chapitre Soudan (programme annuel).